



Cfdt SF3C

Antenne Val de Marne

Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL

Tél. 01 43 99 56 03 Fax. 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : cfdtsf3c.org

Facteur d'avenir 94

Scénario à 35 heures sur 6 jours

Pour le CFDT c'est NON

Une CDSP (commission de dialogue social) s'est tenue le 25 septembre à Créteil concernant l'application de la nouvelle loi du 20 août 2008 relatif à la représentativité syndicale et à l'organisation du temps de travail.

2 articles modifient sérieusement l'existant :

- **Toute répartition de la durée du travail sur une période supérieure à la semaine et au plus égale à l'année impose un accord collectif**
- **Les employeurs ont la possibilité de modifier la durée du travail ou la planification des repos en respectant un délai de prévenance de 7 jours.**

La loi s'impose donc à toutes les entreprises y compris La Poste mais elle devra faire l'objet de négociations au niveau national dès la parution du décret d'application de cette loi.

C'est dans ce sens que la CFDT est déjà intervenue sur les négociations d'accords de Boissy St Léger, Orly et Villeneuve le Roi, Maisons Alfort et Fontenay en écartant les articles du projet, mais aussi lors de la CDSP pour exiger le maintien dans le 94 d'accords de cycle négociés avec samedis de repos et le non recours aux reports imposés des jours de repos.

La CFDT, 2^{ème} Organisation syndicale du département ne se retrouve pas dans le syndicalisme mené localement par certains, poussant les collègues à se positionner pour des scénarios à 35 heures sèches en 6 jours, scénarios qui mettraient soit disant facteur d'avenir en difficulté. Mais combien de temps avant que La Poste et son service juridique trouve une parade et impose son projet sur la semaine.

La CFDT a réussi à s'imposer partout pour obtenir un maximum de contreparties aux projets de la Direction. La CFDT combattra toute organisation du travail qui mettrait en risque le personnel notamment l'absence de repos que nous jugeons indispensable face à un métier de plus en plus pénible comme celui de facteur.

La CFDT s'oppose à l'attitude irresponsable de certains syndicats qui prennent le risque de généraliser des organisations du travail qu'eux même ne voudraient pas.

Qui accepterait de travailler 6 jours sur 7, sans repos de cycle, sans samedis de repos, sans promotions alors que notre pouvoir d'achat n'a jamais été aussi bas ?

35 heures sur 6 jours c'est renoncer :

- Aux repos de cycle regroupés et accolés au week-end dont les samedis obtenu dans le Val de Marne par la CFDT il y a 1 an.
- Aux promotions sur les nouveaux métiers (facteur d'équipe et facteur qualité) mais aussi aux nombre de facteurs référents en 1.3 obtenu par la CFDT lors de l'accord national sur le développement professionnel des facteurs.
- A la prime d'équipe ; même faible, elle a le mérite d'exister et la CFDT, comme pour 2007 fera tout pour qu'elle soit la plus élevée possible.

Depuis des années, la CFDT s'engage pour obtenir de réelles contreparties face aux réorganisations subies par les agents du courrier. Certes, la CFDT n'a pas la prétention de tout satisfaire mais force est de constater que certaines OS pratiquant la politique de la chaise vide, du tout ou rien, où même la dénonciation systématique, n'obtiennent rien.

Le Directeur de la DOTC s'est engagé lors de cette CDSP à ne pas recourir à la flexibilité que permet cette loi en attendant la parution du décret d'application et tant que les négociations au niveau national et local n'auront pas été réalisées.

La CFDT prévient la DOTC qu'elle combattra localement toute tentative modifiant l'organisation du travail ou les repos de cycle des facteurs sans leur accord.

Rappelons que c'est pour ces raisons que la CFDT et la CGT (avec SUD par ci par là), malheureusement seules avaient appelé à la grève le 17 juin 2008.

Dans le Val de Marne, la CFDT vient d'obtenir la création de nouveaux postes de facteurs qualité en 2.3 dans plusieurs établissements. Il s'agit de permettre une continuité dans les classifications en donnant la possibilité aux agents d'atteindre les métiers de chefs d'équipe par RAP. Ainsi, les bureaux de Villiers, Villejuif, Fontenay, St Maur, Maisons-Alfort et Rungis doivent être de suite concernés et une fiche de poste le permettant doit être élaborée.

Pour donner du sens à l'action de la CFDT, j'adhère

NOM (M., Mme, Mlle) Prénom Date de naissance

Adresse personnelle

Code postal Ville

Etablissement Ville

Niveau de fonction Salaire net imposable Indice brut
ou grade de reclassement

J'adhère au syndicat CFDT SF3C, affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.

Je souhaite un paiement automatisé des cotisations tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date Signature :